

Appel à projets artistiques

LA DÎNÉE / Ou comment dîner et devenir micro-mécène d'un projet artistique

La Dînée de la rentrée aura lieu en octobre 2015 (date à préciser),

date limite de candidature pour les projets artistiques 14 septembre

un projet initié par La Collective Rennes développé à Strasbourg par Accélérateur de particules



La Dînée

La Dînée propose une formule simple : 1 repas, 1 partenaire, 1 lieu, 3 artistes, 30 participants, 1 projet artistique micro-financé. Il s'agit à la fois d'un dîner collaboratif, d'une expérience démocratique du micro-mécénat, d'une opportunité de soutenir les jeunes initiatives, d'un temps de réflexion sur l'art et un espace de rencontre et de mise en réseau. La Dînée se déroule dans un lieu inédit et se construit en collaboration avec différents partenaires. Suite à un appel à projet, trois propositions artistiques sélectionnées par un jury de professionnels de l'art contemporain sont présentées en début de soirée par leurs initiateurs. Chaque participant, pour une contribution de 20 euros, se voit proposer un repas et la possibilité de soutenir un projet par son vote. Les bénéfices de la soirée, 500 euros, sont reversés au projet rassemblant la majorité des votes, faisant de chacun un micro-mécène.

Accélérateur de particules, en lien avec l'association d'artistes rennaise La Collective initiatrice de la Dînée, souhaite développer le principe à Strasbourg tout en développant le lien avec Rennes.

La somme distribuée n'est ni un don, ni une bourse de lauréat mais bien une aide directe à la production. Accélérateur de particules se pense ici comme un intermédiaire entre le public et les artistes.

Par cette entreprise, les dîneurs deviennent eux aussi co-producteurs de la pièce.

Le fait d'apporter ces moyens ne rend pas pour autant l'association propriétaire (ou «copropriétaire») de l'oeuvre produite. Celle-ci appartient à l'artiste, qu'il s'agisse de la propriété matérielle ou de la propriété incorporelle.



les projets artistiques

L'appel à projet est ouvert aux artistes travaillant sur la zone tri-rhénoise : Suisse, Allemagne, France, sans limite d'âge, qu'ils travaillent les arts visuels, numériques, sonores, performatifs, graphiques ou le design.

Les projets peuvent être de natures diverses (production de pièce / édition / recherche / exposition / événement artistique). Les artistes sélectionnés s'engagent à être présents lors de la Dînée et doivent maîtriser la langue française.

Un jury pré-sélectionnera les 3 projets qui seront présentés à la Dînée.



les candidatures

- jusqu'à 5 pages de présentation maximum
- jusqu'à 3000 signes de texte explicatif maximum
- un budget sommaire explicitant la nature micro-finançable du projet (le budget total évitera de "noyer" la somme attribuée)

Le dossier ne nécessite pas:

- de portfolio
- de CV, de monographie, de lettres de recommandations

**Les dossiers sont à envoyer avant le 14 septembre sous forme numérique
à l'adresse suivante :**

contact@accelerateurdeparticules.net